



Salaires, postes, conditions de travail, contre-réformes Education en danger Grève unitaire le 1er février

Pour nos salaires, contre les suppressions de postes, contre la mise en place des réformes à marche forcée, nos organisations syndicales FSU 53, FNEC-FP FO 53 et CGT Educ'Action 53 appellent les personnels de l'Education Nationale à la grève le 1er février 2024.

La crise de recrutement dans l'éducation se pérennise, et toutes les études montrent que la faiblesse des salaires est le premier obstacle à l'attractivité des métiers de l'éducation. Nos organisations exigent de véritables augmentations salariales en particulier par une augmentation significative du point d'indice pour tous les personnels dans ce contexte de forte inflation, ainsi que l'abandon du pacte.

Au lieu de poursuivre la dynamique à peine enclenchée avec les mesures mises en œuvre en 2023, la nouvelle ministre refuse, comme son prédécesseur, d'ouvrir les discussions nécessaires sur les mesures urgentes à prendre, et envisage même une nouvelle transformation des carrières marquée par un poids croissant des hiérarchies.

OUI AUX AUGMENTATIONS DE SALAIRES NON AU PACTE !

Les personnels ont bien compris qu'il ne s'agissait pas d'une revalorisation. En Mayenne, le DASEN n'a jamais été capable de nous communiquer les chiffres pour les collèges et lycées, et pour les écoles, moins de 15% des enseignants y ont souscrit. La mise en œuvre du Pacte a également profondément divisé les équipes, d'autant plus que qu'il a donné lieu à des pressions ou interprétations contraires aux textes réglementaires dans le seul but de faire du chiffre et de sauver le Pacte. Par ailleurs, le ministre s'entête à refuser les mesures salariales d'urgence qui permettraient de sortir les AESH et les AED de la précarité.

STOP AUX SUPPRESSIONS DE POSTES !

Madame la ministre Oudéa-Castéra a déclaré : « **Les suppressions de postes ont d'ores et déjà été annulées (...) il n'y a aucune suppression de poste (...) il n'y a pas suppression de postes en 2024** ».

Les errances et les mensonges de la ministre sont insupportables. Le mépris envers l'Ecole publique et ses personnels n'a que trop duré.

Nos organisations syndicales prennent la ministre au mot, et revendiquent effectivement l'annulation de **TOUTES** les suppressions de postes et la création de postes statutaires à hauteur des besoins pour permettre notamment d'alléger les effectifs par classe mais aussi d'assurer les remplacements. La dégradation des conditions de travail, la perte du sens du métier doivent être pris au sérieux. La formation continue est saccagée, l'inclusion se fait à marche forcée et sans moyens, les effectifs nombreux dans les classes... Nos conditions de travail ne cessent de se dégrader.

INCLUSION SCOLAIRE : LES VOYANTS SONT AU ROUGE !

Les personnels enseignants et AESH sont à un point de rupture. C'est pourquoi nos organisations revendiquent :

- La défense de l'enseignement spécialisé et adapté, le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux.
- Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH, des recrutements d'AESH et de moyens humains à hauteur des besoins.
- L'abandon de l'acte 2 de l'Ecole inclusive (statut d'emploi d'ARE fusionnant les AESH et les AED, mise en place des pôles d'appui à la scolarité (PAS) permettant à l'Education nationale de mettre la main sur les notifications MDA) et ouverture de discussions avec les organisations syndicales sur la base des revendications des personnels.

ABANDON DE LA REFORME GRANDJEAN !

Le projet de réforme du lycée professionnel est emblématique du moins d'école, moins de personnels, plus d'entreprises, plus d'externalisation des missions, et plus de management ! Cette réforme est à rebours des enjeux éducatifs, elle engage des bouleversements majeurs qui auront aussi un impact lourd sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels exerçant en lycées professionnels et sur les conditions d'apprentissage des élèves.

Nos organisations en exigent le retrait ! Elles demandent au ministre de renoncer à présenter ce projet et à engager de véritables concertations au sein du ministère de l'Education nationale sur la base d'un diagnostic rigoureux à partager sur l'état de l'enseignement professionnel tant pour les élèves que pour les conditions de travail des personnels avant toute réforme.

Plus globalement, les mesures « Choc des savoirs » annoncées par le Ministre dessinent un projet d'école qui revient sur l'objectif de démocratisation et aggrave les inégalités. Elles vont encore dans le sens d'un contrôle accru du travail enseignant (manuel unique, méthodes imposées, évaluations standardisées) contre la liberté pédagogique.

Nos organisations syndicales FSU 53, FNEC-FP FO 53 et CGT Educ'Action 53 appellent à la grève le 1^{er} février et donnent rendez-vous à tous les personnels de l'Education Nationale

JEUDI 1^{er} FEVRIER

10h30 – PARVIS DES DROITS DE L'HOMME

LAVAL